

LA GARANTIE ROKONET

ROKONET Electronics Limited, ses filiales et les entreprises liées (vendeur) garantit ses produits contre les vices de fabrication, pièces et main-d'œuvre, pendant un an à partir de la date d'achat, s'ils sont utilisés et entretenus normalement. N'étant pas responsable de l'installation, du câblage ou de l'utilisation de ses produits avec d'autres produits d'autres marques, le vendeur ne peut pas garantir les résultats d'un système de sécurité faisant appel à ces dits produits. L'obligation et la responsabilité du vendeur se limitent, suivant ses conditions, à l'échange ou à la réparation (au choix de ce dernier) de tout produit reconnu défectueux dans un délai raisonnable suivant la date de vente.

IL N'EST DONNÉ AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSÉ OU TACITE, AU-DELA DE CELLE FAITE CI-DESSUS, Y COMPRIS GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER

LE VENDEUR NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE RESULTANT DU NON-RESPECT DE CECI OU TOUT AUTRE GARANTIE, EXPRESSÉ OU TACITE, OU DE TOUT AUTRE ELEMENT DE RESPONSABILITE SUR UNE BASE QUELCONQUE

L'obligation du vendeur résultant de cette garantie ne comprend pas les frais de transport, les coûts d'installation, ni aucune responsabilité pour des dommages directs, indirects, consécutifs ou pour un retard. Le vendeur ne fait aucune déclaration sur laquelle les produits qu'il vend ne pourront pas être mis en péril ou en échec; selon laquelle ce produit empêchera tout risque de dommage corporel ou de perte de propriété en cas de cambriolage, vol, incendie ou autre; selon laquelle le produit fournira en toutes circonstances une alarme et une protection appropriées. L'acheteur est conscient du fait qu'un système d'alarme correctement installé et entretenu ne peut prétendre à d'autres fins que de limiter les risques de cambriolage, de vol ou d'incendie susceptibles de se produire en l'absence d'alarme et qu'il ne constitue nullement une assurance ou une garantie contre la survenance d'un tel événement, ni contre la survenance d'un dommage corporel ou d'une perte de propriété qui en résulterait.

PAR VOIE DE CONSEQUENCE, LE VENDEUR N'ENCOURRA AUCUNE RESPONSABILITE POUR UN QUELCONQUE DOMMAGE CORPOREL, MATERIEL OU TOUT AUTRE PERTE QUI POURRAIT ETRE INVOQUEE POUR CAUSE DE NON-DELIVRANCE D'UNE ALARME PAR LE PRODUIT. CEPENDANT, SI LE VENDEUR EST TENU RESPONSABLE, QU'ELLE SOIT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, D'UN DOMMAGE QUELCONQUE RELEVANT DU CHAMP D'APPLICATION DE CETTE LIMITATION DE GARANTIE OU D'UNE AUTRE MANIERE, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, LE MONTANT QUE LE VENDEUR POURRA ETRE DE CE FAIT CONDAMNE A TITRE DE DOMMAGES ET INTERETS NE POURRA EN AUCUN CAS EXCEDER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT ET CONSTITUERA LE SEUL ET UNIQUE RECOURS QUI POURRAIT ETRE EXERCE A L'ENCONTRE DU VENDEUR.

Aucun employé ou représentant du vendeur n'est habilité à modifier cette garantie de quelque manière que ce soit, ni à en accorder une autre

ATTENTION : Ce produit doit être testé au moins une fois par semaine.

SPECIFICATIONS

ELECTRIQUES

CONSOMMATION	25 mA sous 12 Vdc
ALIMENTATION	9 à 16 Vdc régulé
CONTACTS D'ALARME	50 mA sous 24 Vdc
CONTACTS D'AUTOPROTECTION	500 mA sous 24 Vdc

OPTIQUES

FILTRAGE : protection contre la lumière blanche

PHYSIQUES

DIMENSIONS : 127,6 x 64,2 x 40,9 mm

ENVIRONNEMENTALES

TEMPERATURE DE FONCTIONNEMENT : 0°C à +55°C

TEMPERATURE DE STOCKAGE : -20°C à +60°C

Spécifications susceptibles de changer sans préavis

ROKONET
L'assurance Qualité

ROKONET ELECTRONICS LTD.
14 HACHOMA ST.
75655 RISHON LETZION, ISRAEL
TEL: 972 3-9616555. FAX: 972 3-9616584.

ROKONET INDUSTRIES U.S.A. INC TEL: (1) 914 592 1068 FAX: (1) 914 592 1171

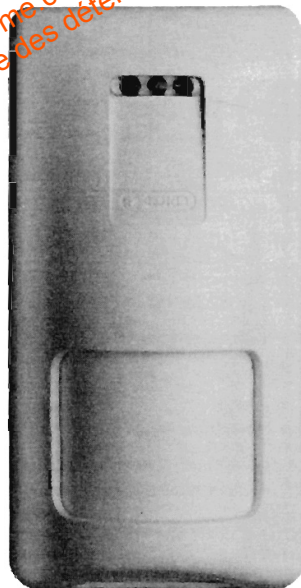
ROKONET UK LTD. TEL: (44) 527 576 765. FAX: (44) 527 576 816

ROKONET FRANCE. TEL: (33) 91 49 11 50. FAX: (33) 91 34 45 54

ROKONET ELECTRONICS GMBH TEL: (49) 821 742 660. FAX: (49) 821 742 499

ROKONET
L'assurance Qualité

GAMME COSMOS-DT NOTICE D'INSTALLATION



DESCRIPTION GENERALE

La gamme COSMOS regroupe les modèles suivants :

- COSMOS-PR : détecteur à infrarouges passifs géré par microprocesseur
- COSMOS-PQ : détecteur IRP Quad avec deux capteurs pyroélectriques à double élément
- COSMOS-DT : détecteur double technologie
- COSMOS-WL : détecteur à infrarouges passifs sans fil (NOVA 90)

Le détecteur COSMOS-DT est disponible dans les modèles suivants :

PTT (FR)	PORTEE	FCC (USA)
9.5 GHZ		10,525 GHZ
RK-110 NF	10 m (33')	RK-110 FC
RK-115 NF	15 m (50')	RK-115 FC
RK-125 NF	25 m (83')	RK-125 FC

Le **capteur infrarouges** réagit aux variations de la radiation thermique ambiante, engendrées par le passage d'un intrus dans la zone protégée.

Le **capteur hyperfréquences** envoie des signaux et analyse en retour, les changements de fréquence de l'écho (effet Doppler) produits par l'intrus.

L'**alarme** n'est déclenchée que lorsque les deux types de technologie sont activés simultanément. Cela permet de réduire de façon significative les risques de déclenchements intempestifs.

CARACTERISTIQUES DU COSMOS DT

- Double technologie infrarouges et hyperfréquences
- Gestion par microprocesseur
- Compensation automatique de la température
- Réglage de la portée hyperfréquences
- Lentilles pigmentées pour une immunité à la lumière blanche.
- Zone basse (détection verticale)
- Comptage d'impulsions avec alternance des polarités
- Faible consommation
- Grande immunité aux interférences radio (écran métallique)
- Traitement des interférences provenant des tubes fluorescents
- Montage direct en angle ou au mur
- Mémoire d'alarme (optionnelle)

INDICATIONS DES LEDES

1. Lorsque le cavalier des LEDES est inséré :

- La LED JAUNE indique la détection d'un signal "infrarouges".
- La LED VERTE indique la détection d'un signal "hyperfréquences".
- La LED ROUGE indique le déclenchement de l'alarme (détections infrarouges et hyperfréquences simultanées).

2. Lorsque le cavalier de la mémoire d'alarme est retiré

(uniquement pour les appareils possédant l'option) :

La LED ROUGE mémorise le déclenchement de l'alarme.

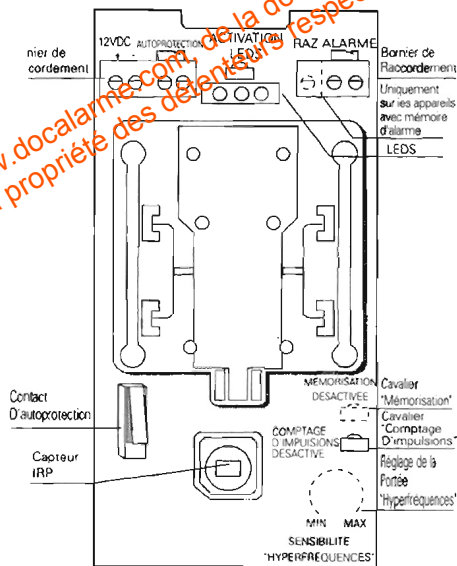


Figure 1. Circuit imprimé du COSMOS-DT

INSTALLATION

ETAPE 1

CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES

Avant d'installer le détecteur, repérer soigneusement l'espace à protéger de façon à bien choisir l'emplacement de l'appareil et le type de portée (pour optimiser la zone de couverture).

Remarque : La portée IRP dépend de la hauteur de montage du détecteur. Se reporter à la figure 3. Toute variation de la hauteur de 10 cm vers le haut (ou vers le bas) induit une augmentation (ou une diminution) de la portée de 1,6 m.

ATTENTION : LE DETECTEUR NE DOIT PAS ETRE INSTALLE EN PLEIN SOLEIL, NI A PROXIMITE D'UNE SOURCE DE CHALEUR. LES FAISCEAUX DE DETECTION DOIVENT ETRE DIRIGES VERS UN MUR OU VERS LE SOL (JAMAIS VERS DES RIDEAUX, UNE FENETRE, ETC...).

ETAPE 2

DEMONTAGE DE LA FACE AVANT

Si une vis est utilisée pour retenir le capot avant, il est nécessaire de la dévisser (3 tours dans le sens contraire des aiguilles d'une montre). Appuyer ensuite délicatement sur celle-ci lorsqu'elle est à demi sortie afin de repousser la patte de blocage et de libérer le capot.

S'il n'y a pas de vis, pour libérer le capot, il suffit de presser sur la patte de fixation qui se trouve derrière le trou de la vis.

ETAPE 3

DEMONTAGE DU CIRCUIT IMPRIME

Appuyer sur le clip à la base du circuit et retirer ce dernier.

ETAPE 4

MONTAGE

Le détecteur COSMOS DT peut être monté soit sur une surface plane, soit en angle.

- Percer les prédécoupes de fixation de l'embase.
- Passer le câble dans le trou prévu à cet effet.
- Monter l'embase à son emplacement final.
- Reboucher les trous restants avec du joint silicon.
- Remettre le circuit imprimé en place.

ETAPE 5

CABLAGE

Raccorder comme suit les conducteurs du câble aux bornes situées en haut du circuit imprimé.

12 VDC : Alimentation (+ et 0 V)

ALARME : Sortie NF.

AUTOPROTECTION : Sortie à contact sec NF

Remarque : Pour les appareils comportant la fonction "mémoire d'alarme", utiliser la borne RAZ pour effacer la mémorisation de la LED (application d'un 0 V).

ETAPE 6

MISE EN PLACE DES CAVALIERS

Le détecteur COSMOS DT possède 8 cavaliers qui peuvent être soit insérés, soit inutilisés.

Les cavaliers inutilisés sont placés sur une seule broche, comme indiqué ci-dessous.

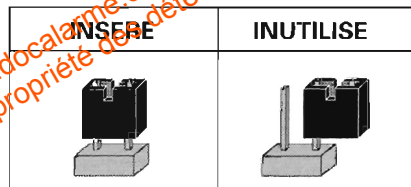


Figure 2 : Position des cavaliers

LED:
Inséré : valide les 3 LEDs
Inutilisé : supprime le fonctionnement de toutes les LEDs

MEMOIRE: (uniquement pour les détecteurs avec l'option "mémoire d'alarme")
Inséré : les événements ne sont pas mémorisés.
Inutilisé : la LED rouge mémorise les alarmes.

IMPULSIONS:
Inséré : pas de comptage des impulsions
Inutilisé : comptage des impulsions avec alternance des polarités (2 impulsions)

ETAPE 7 TEST DE PASSAGE

Effectuer un test de passage, après avoir laissé le détecteur se stabiliser pendant au moins les deux minutes suivant sa mise sous tension. Circuler en différents points de la zone protégée pour vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.

ATTENTION : S'assurer que le capot est bien en place avant d'effectuer le test de passage.

Remarque : La portée du détecteur hyperfréquences peut être réglée par l'intermédiaire du potentiomètre situé en bas du circuit imprimé. Il est important de choisir la position de sensibilité la plus basse, tout en s'assurant que la zone de détection de l'appareil couvre bien tout l'espace à protéger.

ETAPE 8 MONTAGE FINAL

Après avoir terminé l'installation et testé l'appareil, remettre si nécessaire, tous les cavaliers dans la position souhaitée. Le détecteur est maintenant prêt à fonctionner normalement.

LENTILLES



Figure 3 : Zones de couverture

CHANGEMENT DES LENTILLES

La lentille pigmentée est maintenue à l'intérieur du capot en plastique par l'intermédiaire de l'élément de protection du capteur.

- 1 Enlever l'élément de protection en passant le clip situé en partie haute et qui permet sa fixation sur la face avant.
- 2 Détacher la lentille en la dégageant avec précaution des ergots qui la retiennent aux bords de l'élément de protection.
- 3 Choisir la lentille appropriée et s'assurer que les bords découpés sont dirigés vers le haut. Dans le cas d'une application avec "passage d'animaux de compagnie", installer l'accessoire prévu à cet effet sur emplacement réservé (figure 4).
- 4 Insérer les deux picots situés en haut et en bas de la lentille dans les trous correspondants sur l'élément de protection.
- 5 Présenter les deux trous situés sur chacun des côtés de la lentille face aux ergots correspondants sur les côtés de l'élément de protection et "clipper" l'ensemble.
- 6 Remettre l'élément de protection à sa place sur la face avant.

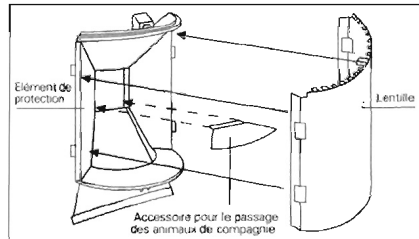


Figure 4 : Changement de la lentille